



Montoire : réfection de la place Clemenceau

En 2013 la municipalité avait fait le choix, par précaution, d'abattre les marronniers centenaires de la place Clemenceau parce qu'ils étaient malades.

Cette décision avait à l'époque fait couler beaucoup d'encre et de salive en Montoirien en même temps qu'elle avait privé les anciens de leur promenade favorite sous les ombrages. Après diverses consultations de la population très attachée à sa place, plusieurs études et projets ont été élaborés pour répondre aux attentes et souhaits de tous. Ces études devaient prendre en compte la circulation, la sécurité des usagers-véhicules, cyclistes et piétons- l'urbanisme et les contraintes imposées par l'architecte des bâtiments de France. «Redonner une dynamique à cette place en lui conservant sa structure initiale, son kiosque, son marché... maintenir ses commerces autour avec possibilité pour leurs clients de se garer aisément, replanter des arbres...» et autres desiderata des usagers n'était pas chose facile à prendre en compte confie le maire Guy Moyer.

L'étude confiée à la SAFEGE tient compte de tous ces paramètres et impératifs. Le résultat en a été récemment porté à la connaissance des Montoiriens lors de la réunion organisée mardi 8 novembre à la salle des fêtes.

Le projet d'une place arborée offrant encore 150 places de parking, (600 autres places sont accessibles à moins de 5 minutes à pied), qui permet aisément la circulation et garantit la sécurité des piétons a été argumenté par le maire à cette occasion.

«Un mobilier urbain et des matériaux bien choisis, des essences d'arbres diverses, une perspective partant du parvis de l'église pour aller jusqu'au château par le pont du Loir, des trottoirs plus larges et mis à niveau etc... le projet tient compte d'un maximum de paramètres pour un coût raisonnable et raisonné».

Le coût justement de cette opération est une pomme de discorde entre la municipalité et les conseillers de l'opposition. Interrogé sur ce point le maire précise :

«il est de 1,7 million euros financé en partie par un prêt à hauteur de 900 000 euros (taux autour de 1%). Ce qui représente un remboursement d'environ 100 000 euros pendant 10 ans. Le reste (800 000 euros moins les subventions possibles) sera autofinancé par la commune sur les exercices 2017 et 2019».

Un prêt vient à échéance en 2017 et le financement sera fait sur 3 phases ce qui permet d'envisager cette réalisation sans obérer outre mesure les finances de la commune qui pourra continuer d'entretenir sa voirie et ses bâtiments. Enfin ce projet s'inscrit dans un souci de conserver toute sa vitalité et son esthétique au centre ville de Montoire où devrait aboutir enfin -à l'orée 2021- le «contournement» un autre indispensable projet attendu depuis longtemps.

Anne Braillon